



Dégazage en terre... cantalienne !

Depuis quelques années, le département du Cantal a décidé de passer au vert en privilégiant les énergies propres et renouvelables. Voici pourquoi, en 2013, la Communauté de communes du “Pays de Salers” (27 communes, 8 560 habitants) – située entre les Monts du Cantal et la Xaintrie blanche – s’est lancée dans la méthanisation... Un processus naturel de dégradation de la matière organique produisant du gaz... bio de surcroît ! Pour ce faire, le Président de l’intercommunalité, Bruno Faure, – également Président du Conseil Départemental du Cantal – a accepté de s’associer à “Méthajoule”... Un acteur privé, spécialiste de la biomasse ! Notez que ce genre de partenariat public/privé est très en vogue dans le secteur de l’écologie, à l’heure où les élus de tout poil souhaitent endosser le costume de “militant vert”!

Ainsi, de cette union émergea l’ingénieuse idée de fabriquer du “biométhane” en valorisant une denrée “intarissable” au pays de la vache rouge : le fumier ! L’idée est simple : une fois fournie par les agriculteurs-adhérents, cette matière “noble” est entassée dans des compartiments en béton où elle fermente pendant vingt-huit jours afin d’en extraire un gaz riche en méthane. Le combustible produit est ensuite transformé en électricité, en chaleur ou en carburant. Aussi, pour garantir l’engagement écologique de la collectivité, deux méthaniseurs ont-ils vu le jour non loin de la cité médiévale de Salers.

En juin 2019, 646 installations de ce type avaient été recensées dans l’Hexagone. Il faut comprendre que si ce système se développe si bien, c’est parce qu’il est soutenu par les pouvoirs publics... avec des subventions distribuées en force au nom de l’écologie ! Mais voilà, la méthanisation, c’est bien... quand ça fonctionne ! Car, malgré un programme ambitieux, l’expérience méthanogène du Pays de Salers s’est vite transformée en une gabegie financière et environnementale !... Entre mauvaises odeurs, pollution et argent public investi inconsidérément, les gens du cru ont de quoi être “vert” de rage contre la réalisation de ce projet public/privé... financé en partie par leurs propres deniers !



«*E*t si la facture de tout un territoire baissait d’un coup?»... Voici comment la presse locale claironnait, en 2013, le lancement du programme méthanogène du “Pays de Salers”. A l’époque, le Président de la Communauté de communes, Bruno Faure, promettait à sa collectivité un avenir en “vert” ! Pour mémoire, l’élu Les Républicains annonça dans les médias la création de cinq méthaniseurs (Saint-Illide, Ally, Saint-Bonnet-de-Salers, Pleaux, Anglards-de-Salers). Estimation du coût de l’opération : 13,5 M€ ! L’actuel Président du Conseil Départemental du Cantal joua à fond la carte “écolo” pour justifier la réalisation de ce projet colossal. Preuve en est, un article de “La Montagne” – paru le 15 février 2014 – dans lequel il faisait miroiter aux ménages du “Pays de Salers” la possibilité de chauffer et d’éclairer leur foyer à moindre frais: «*Un des objectifs est d’obtenir un gain économique pour la population. On a demandé une énergie 30 % moins chère que le marché actuel*», renchérisait-il.

Sur le papier, l’idée de départ semblait judicieuse: produire localement de l’énergie à bas prix à partir d’une matière première abondante, en l’occurrence le fumier fourni par les agriculteurs du cru. Derrière ce pari écologique se cache Olivier Boutes, ancien responsable des opérations au sein des laboratoires pharmaceutiques “Cyclopharma” de Saint-Beauzire (63).

Curieusement, en 2011, cet homme d’affaires s’est lancé dans le développement et l’exploitation des énergies renouvelables (EnR) en créant le groupe “Chadasaygas”, avec l’ambition de réaliser un projet de géothermie à Chaudes-Aigues. C’est lors d’un déjeuner en 2012 qu’Olivier Boutes et Bruno Faure ont trouvé un intérêt commun à travailler ensemble: «*Le Président de la Communauté de communes du “Pays de Salers” (...) souhaitait développer les énergies renouvelables sur [son] territoire. Nous avons donc eu l’idée de valoriser les effluents d’élevages pour produire de l’énergie*» (“Le Journal de l’Éco”, 11 mai 2017).

Un an plus tard, naissait “Méthajoule” – filiale de “Chadasaygas” – avec un premier projet biomasse dans les tuyaux : “Salers Biogaz”. Créée en 2014 pour prendre en charge la gestion des futurs méthaniseurs, cette société est le fruit d’un financement public/privé. Ainsi, avec 85 % des parts, “Méthajoule” est devenu actionnaire majoritaire de “Salers Biogaz”. De son côté, l’intercommunalité a injecté 150 000 euros dans l’affaire, lui conférant ainsi un droit de regard sur le bon déroulé de l’expérience méthanogène du “Pays de Salers”. De la même façon, des investisseurs privés – tels que la Chambre d’Agriculture du Cantal – ont placé des billes dans l’affaire, via “SOFICAN”, une société à capital-risque.